



GT BREXIT 25/11/21

Ce 25 novembre se tenait, à la DI des Hauts-de-France, un Groupe de Travail Brexit. La séance a débuté par la lecture d'une liminaire intersyndicale (ci-jointe) posant un ultimatum à l'administration afin de défendre le droit aux congés des agents de la BSE Calais port. En effet, vingt agents s'étaient vus refusés leurs CA pour nécessité de service malgré leurs efforts considérables. En réponse à cette déclaration liminaire, l'administration a autorisé la hiérarchie locale à faire fonctionner le service en mode dégradé, en revoyant à la baisse le nombre minimum d'agents nécessaire par vacation, pendant la période du 04/12/2021 au 07/01/2022 soit :

- pour les vacations de nuit : 6
- pour les vacations jour le week-end : 6
- pour les vacations jour semaine : 8 à 9

Le DI et le DR de Dunkerque ont toutefois précisé qu'en cas de nécessité il pourrait être fait appel à volontaires pour assurer la continuité du service si l'effectif minimum atteint venait à baisser surtout à cause de la crise sanitaire.

Si nous reconnaissons une avancée pour la période des fêtes de fin d'année et des week-end qui posaient problèmes (4/5 décembre notamment), rien n'est réglé, car cette situation se reproduira durant les prochaines vacances scolaires tant que les effectifs n'auront pas été abondés...

La séance a donc pu se poursuivre dans un climat plus apaisé.

•

Le Directeur Interrégional a tout à bord dressé un bilan général. Il y aura à compter de janvier 2022 des formalités à l'importation côté Royaume-Uni puis des formalités sanitaires à l'importation à partir du mois de juillet prochain. En conséquence, les opérateurs devront effectuer une déclaration anticipée d'exportation qui sera scannée par les salariés d'Eurotunnel et des compagnies maritimes.

À propos de la problématique de la pêche, la Commission européenne a formulé un ultimatum au 10 décembre pour que le R-U délivre les licences. Des possibles mesures de rétorsion pourraient amener davantage de contrôles douaniers sur la file verte.

Concernant l'évolution du trafic routier, on dénombre entre 36 000 et 40 000 poids lourds à la semaine sur les trois infrastructures (Calais Ferry, Tunnel, Loon-Plage) ; 10 % orientés en file orange, 90 % en file verte. Pas d'évolution notable par rapport à l'été concernant le dédouanement.

L'augmentation de l'activité depuis le début de l'année des bureaux de Boulogne (le nombre d'importations a été multiplié par 6 et les exportations par 3), Arras (devenu un des bureaux les plus importants en matière de fret express) et Valenciennes (le nombre d'importations et d'exportations ont été multipliés par 2) est constante.

Une hausse du nombre de voyageurs est à prévoir (ou pas en fonction de la situation sanitaire) durant les fêtes de fin d'année et durant les week-ends de décembre (11/12 et 18/19).

1 / Situation RH :

Situation des effectifs au 01/12/2021 :

		Effectifs de référence	Effectifs Réels	Dont Paris-spé	Dont DIPA
SURV	Boulogne BSI	26	26		
	Calais Port BSE	84	92	16	3
	Calais Tunnel BSE	84	81		3
	Calais Tunnel Fret Routier	94	79	5	9
	Dunkerque BSE	56	56	3	11
	Dunkerque BSI	49	47		
	Lille Ferro	43	36		
	Lille Gares	61	58		

OP/CO	BC Calais	80	90	9	
	BC Dunkerque	30	35	1	
	BP Calais	31	25	7	
	BP Dunkerque	20	26		
	Boulogne	9	9	1	

Op/co :

Bureaux de Contrôles :

En préambule, le Directeur Interrégional a tenu à rappeler les avancées à savoir :

- le ¼ d'heure de relève pour les chefs d'équipes (avec effet rétroactif pour le BC de Loon-Plage),
- augmentation du nombre de RC annuels de 8 à 13.

Cependant, l'arrêté relatif à la diminution de la durée annuelle de travail (1607 heures → 1563 heures) permettant aux agents de bénéficier de 6 jours de CA supplémentaires (de 30 à 36 CA) n'a pas encore été signé.

Le DI informe les organisations syndicales que la Direction Générale a relancé le Ministère.

Les OS demandent à l'Administration qu'un geste soit fait envers les agents pour tenir compte de la non-rétroactivité des mesures en attendant la signature du décret, en leur octroyant un nombre d'autorisations d'absences équivalant. Le Directeur Interrégional s'est engagé à en faire la demande.

Concernant la non-bonification des Jours fériés, le DI reste intransigeant : C'est NON !

Concernant les **mouvements de personnels**, l'Administration dénombre 39 demandes de départ en mutation pour 79 demandes en arrivées.

À des fins d'attractivité des résidences du littoral, les OS demandent l'inscription des BC (Calais/Dunkerque) dans la liste des postes peu attractifs (point V des LDG mobilités) avec un abondement de 100 point. Le DI s'engage à poser la question de la valorisation par points de mutation sur les BC de Calais et Dunkerque à la Direction Générale.

- BC Calais : Le DI estime qu'un effectif de 90 à 95 convient. Pour Nous c'est pas assez !
- BP Calais : Les OS ont souligné les carences en matière d'effectifs au sein du bureau et les difficultés rencontrées par les agents. Le DI a affirmé que le BP sera une cible prioritaire pour l'abondement en effectifs en sortie de stage contrôleurs. Le pôle FRHL recense 6 demandes au Tableau Annuel des Mutations pour le BP. Au-delà de l'effectif les OS ont souligné la réelle souffrance des agents qu'ils soient pérennes ou Paris-Spé.
- BP Dunkerque : Le DI nous informe qu'un important DCN allait s'implanter début 2022.
- Boulogne : Les OS ont souligné les enjeux de ce bureau avec les flux à l'importation multiplié par 6, par 3 à l'exportation et le nombre important de certificat de captures pour la pêche (30 000 / an). Si l'administration partage ce constat, elle semble vouloir sous-estimer les besoins en effectifs. Elle est partie d'un postulat de départ erroné de 3 ER à la visite avant le Brexit alors que ce service a toujours compté au moins 4 ou 5 agents voire plus. L'estimation de 3 agents supplémentaires par le DI qui porterait son nombre à 6 est largement insuffisant au regard de la charge de travail depuis le 01 janvier. Par ailleurs, la question du remplacement de l'inspectrice, mutée depuis septembre dernier n'est toujours pas à l'ordre du jour. Pourquoi ?

Surveillance :

- Calais Tunnel BSE : L'arrivée d'un adjoint au tunnel est prévue et souhaitée avant mars prochain.
Les OS demandent que les effectifs la brigade soit portés à 105 agents dont 5 pour l'encadrement et le secrétariat.
- Lille Ferro : Le DR de Lille a informé les OS que l'amplitude des vacations resterait de 8h/10h ; il estime que le trafic actuel ne justifie pas un passage à des vacations en 12h.
L'administration a-t-elle seulement eu un jour la volonté de le faire ?

Par ailleurs, le DI affirme qu'il manque des agents catégorie A dans la DR et notamment à Dunkerque. Il reconnaît que le BREXIT a impacté les services de terrain mais aussi les services support (DI, DR, Division). La charge de travail sera reconnue dans les ER 2022. Les OS ont bien pris note et relanceront M. le Directeur Interrégional lors du prochain comité technique.

2/ Organisation et cote de service BC :

Le DI informe les OS que le trafic Jour/Nuit au BC Dunkerque est équilibré.

Le trafic Jour (circuit orange) à Calais Port est de 60% contre 58% à Calais Tunnel ; le trafic Nuit est respectivement de 40 et 42%. Le DI estime que le format 2 équipes en journée et 1 équipe la nuit, n'est pas adéquat à Dunkerque mais le reste aux BC Calais.

90% du flux PL est sous transit à Dunkerque BC ; 75% à Calais Tunnel, 80-85% à Calais Port.

Les agents seront associés à la discussion quant à l'organisation de la cote de service et du rythme de travail en début d'année 2022. Tout projet de changement sera discuté également en GT puis voté en CT. Une éventuelle réorganisation ne serait pas effective avant juin/juillet prochain.

À la demande des OS, une formation MATHIEU sera dispensée aux agents des BC qui n'en ont pas encore bénéficiée.

3 / Équipements :

Les OS sont informées de la livraison semaine du 28 novembre – 3 décembre des parkas avec polaire pour les agents des BC. Les OS informent l'administration d'autres besoins en matériel : pinces-coupantes, sacs de prélèvement d'échantillons, chaussures. Le DR de Dunkerque répond que certains besoins peuvent être pris en charge par les bureaux par le biais des cartes achats qui leur sont allouées.

Mobilier : les OS soulignent que des lampes à luminosité réglables sont indispensables pour les BC durant les vacations de nuits.

Immobilier :

BSE Dunkerque :

Concernant le problème de la redevance locative elle est toujours en discussion au niveau central entre les administrations.

Au niveau local, après plusieurs réunions avec le GPMD, on s'orienterait :

- côté import, sur des auvents avec protections latérales.
- côté export un point d'appui en dur comportant une salle de repli, des vestiaires d'appoint et une salle sociale.

À propos du remplacement des modulaires, une réunion devait se tenir après le GT. A suivre..

Le seul point noir est de n'avoir toujours aucune date pour l'ensemble de ces travaux !

BC de Dunkerque :

DFDS a vidé une pièce qui servirait de salle de réunion et de repos. Le coût de rénovation estimé par le GPMD se monte à 7 000 € HT à régler par la Douane.

Les aires de contrôle des conteneurs et Scanner Mobile ne sont pas sécurisées : Le DR de Dunkerque doit aborder ce problème lors d'une réunion qui a eu lieu le jeudi 25/11..

Les OS demandent une amélioration de la signalétique physique pour les BC notamment à Dunkerque

Calais Port (BC) : extension modulaire. Les travaux vont commencer en janvier pour 4 semaines. Le guichet sera inversé et passera côté nord, un 4^{ème} poste au guichet sera créé. Un digicode, pour le local administratif, a été commandé le 16 novembre pour éviter l'intrusion de chauffeurs. Des locaux construits en « dur » ne sont pas à l'ordre du jour.

Sécurité et plan d'évacuation : l'Administration souligne qu'il existe des formations auxquelles les agents peuvent s'inscrire. Les plans d'évacuation seront prochainement installés. Les OS ont informé l'Administration de l'absence de défibrillateur à proximité.

4 / Divers :

Formalités douanières : l'administration reviendra vers les services une fois les réponses obtenues concernant les exportations vers l'Angleterre (camions refoulés) et les transits dont le délai de recouvrement est échoué.

Formation professionnelle : un programme de formations professionnelles pour les nouveaux agents arrivant au BC est mis en place.

L'administration procède à l'évaluation sur expérimentation pour trouver comment utiliser le SIRM (Système d'inspection radiologique mobile), le schéma d'utilisation de Lille pourrait être reproduit par la direction de Dunkerque. Pour le moment, seuls quelques agents de St Omer et BSE Dunkerque ont été formés en effet le SIRM n'est actuellement utilisé (ou pas) que par ces 2 brigades. Les formations reprendront après l'étude.

BSE CT mission BVE : une réflexion sur le transfert de cette mission au tourisme est en cours et menée par l'Administration ; les OS soulignent que 90 % agents de la BSE souhaitent conserver cette mission. Nous demandons le maintien de cette mission à cette brigade.

Sujet « les agents prennent la mouche » : Les OS demandent à l'administration d'intervenir rapidement pour résoudre le problème d'invasion de mouches aux sanitaires de la BSE Calais Tunnel, car l'intervention d'une société n'a rien résolu.

Les contrôles LIC (Lutte contre l'immigration clandestine) : selon le DI, les douaniers continueront d'y contribuer tant que la pression migratoire restera importante. Ce sujet pourra être abordé en CT après la réunion interministérielle.

BSE Calais Port :

Les OS sont intervenues pour signaler la vitesse excessive des poids lourds à l'import du nouveau port, rendant les contrôles difficiles voire impossibles. Nous avons demandé que soient mis en place des dispositifs de sécurité pour ralentir les PL. A suivre...